

PROPRIETE DE MME. BRAILLON

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-247 / COMMUNE DE GIBLES (71)

Vente d'une coupe rase de douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0.1 ha
 Parcelle : E 226p
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas		2	5	7	2	2	4	6	2	2		1	1	34	71,50 m ³	2,10 m ³
Dglas Bordure	1		1	2	1									5	3,80 m ³	0,76 m ³
														39	75,30 m³	1,93 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Expert forestier : Olivier PAIN

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 novembre 2023
 Distance moyenne de débardage : 300 mètres
 Place de dépôt : sous réserve d'autorisation

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Contact : Florian GILBERT au 06.32.07.66.51

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

